



INFOS
sur le
site du
collège



Adhésion 2026-2027

Le FSE est une association d'élèves qui a pour but d'animer le temps péri-scolaire des élèves.

Elle leur permet de découvrir la vie associative et de s'engager.

Devenir adhérent est un acte facultatif et volontaire, qui permet de :

- Participer aux CLUBS et animations réservés aux adhérents
- Participer aux réunions dans l'année : proposer des projets, donner son avis, voter la répartition des recettes (cotisations, bénéfices des photographies scolaires) entre les différents projets.

Montant de la cotisation :

- Tarif unique de 5 euros par année scolaire, par famille (frères et sœurs).
Attention, chaque enfant doit remplir une demande d'adhésion.
- Offerte aux familles qui en font la demande à l'assistante sociale du collège
- Offerte aux élèves arrivés au collège après le 1^{er} janvier, s'ils le demandent

En cas de non respect des règles de l'association, du matériel ou des participants aux activités, l'élève adhérent peut être exclu temporairement ou définitivement d'un club ou de l'association, sans remboursement de sa cotisation.

NOM :

Prénom :

Classe :

En m'inscrivant, je m'engage à respecter le règlement du FSE

Paiement à donner uniquement à M. Gilly-Dusart ou Mme Pommereau.

- ☐ Espèces (merci de donner la somme exacte, soit 5 euros)
- ☐ Chèque n° Ordre : **FSE du collège Mathurin Régnier**
- ☐ Fratrie : déjà payé par en classe de
- ☐ Fratrie : je paie aussi pour en classe de

DES CLUBS RESERVES AUX ADHERENTS

Ils peuvent changer selon les demandes et les adultes disponibles

CHAQUE SEMAINE



SUR DES SEMAINES THÉMATIQUES



PLUSIEURS
FOIS DANS
L'ANNÉE



DES PROJETS POUR TOUS LES ELEVES

Matériel pour les
activités Bien-être



Collation lors de
la rentrée des
6ème



Jeux pour les vies de
classe, les liaisons avec les
écoles...



Dons à l'UNICEF dans
le cadre des lectures
solidaires du prix de
littérature jeunesse

